



LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HEMMINGFORD THE MUNICIPALITY OF THE TOWNSHIP OF HEMMINGFORD

Aux personnes intéressées par les règlements d'urbanisme de la municipalité.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

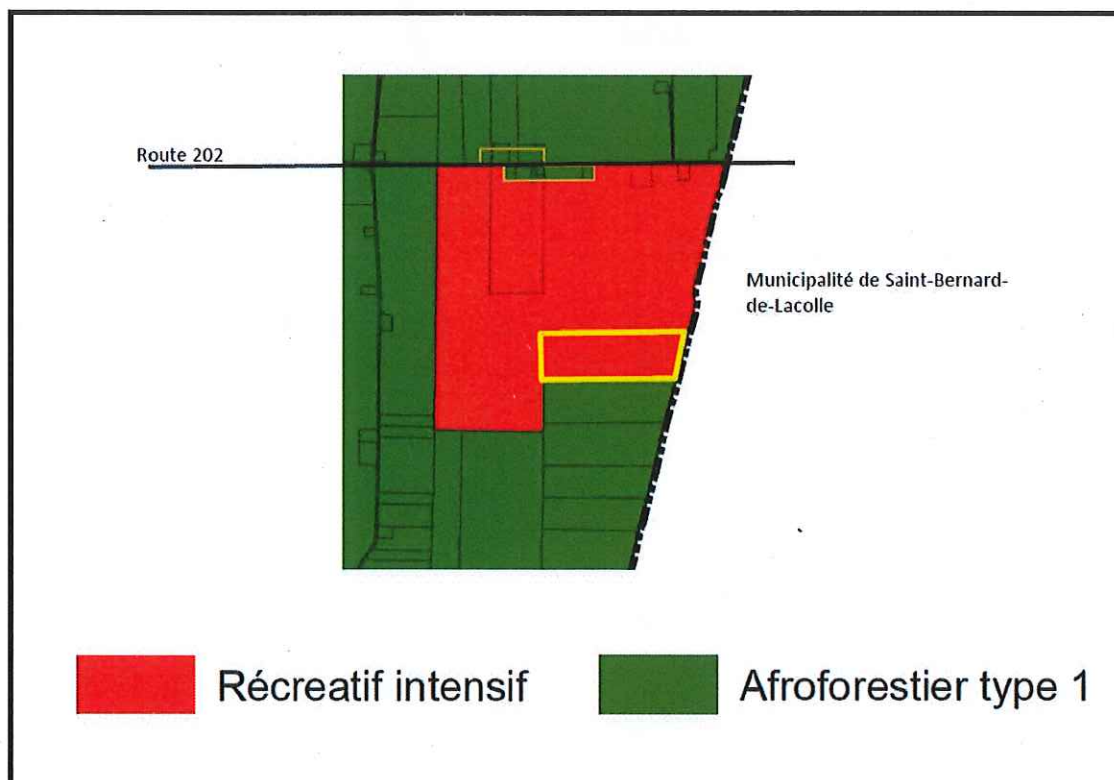
Lors d'une séance tenue le 11 septembre 2017, le conseil a adopté les projets de règlement urbanisme suivants : 308-1 modifiant le plan d'urbanisme, et 309-1 modifiant le règlement de zonage.

- Le projet 308-1 a pour objet de modifier le règlement no. 308 Sur le Plan d'urbanisme.

Spécifiquement, le projet vise à :

- Modifier le Plan d'urbanisme afin de se conformer au Schéma d'aménagement modifié MRC Les jardins-de-Napierville par l'agrandissement de l'affectation Récréatif intensif sur le lot 5 366 009 à même l'affectation Agroforestier type 1.

Le plan ci-joint illustre les nouvelles aires d'affectation.



505 rue Frontière, Local 3 Hemmingford, QC J0L 1H0

☎ (450) 247-2050 📠 (450) 247-3283

canton.township@hemmingford.ca

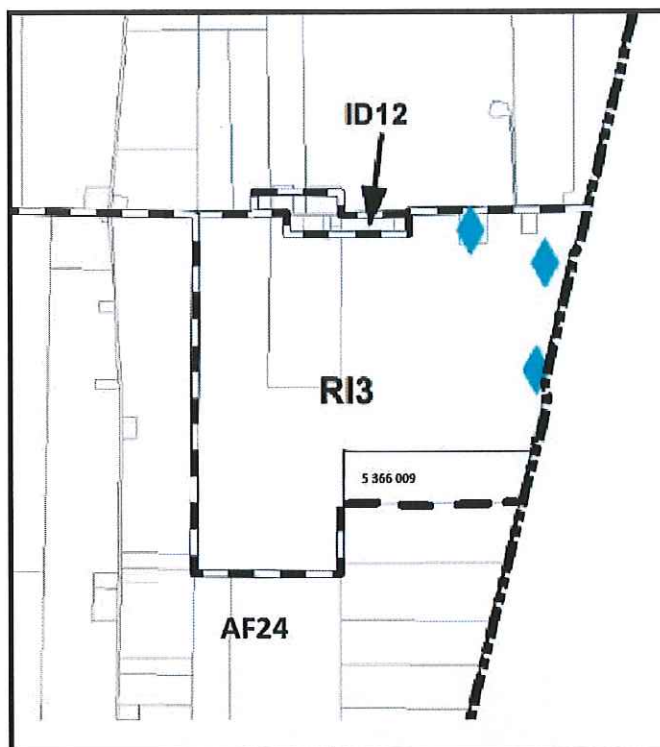
www.hemmingford.ca

- Le projet 309-1 a pour effet de modifier le règlement de zonage afin de se conformer au Schéma d'aménagement et au Plan d'urbanisme modifiés.

Spécifiquement, le projet vise à :

- Modifier le plan de zonage en incluant le lot 3 566 009 à la zone RI3.

Le plan ci-joint illustre le nouveau découpage.



Le présent avis tient lieu de RÉSUMÉ.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 02-10-17 à 19:30 heures à la Municipalité du Canton de Hemmingford, 505, rue Frontière, local 5. Au cours de cette assemblée, on expliquera les projets de règlement et on entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ces projets peuvent être consultés au bureau municipal, situé au 505, rue Frontière, local 5, à Hemmingford.

Donné à Hemmingford, ce 15 septembre 2017.

Sara Czyzewski
Directrice générale et Secrétaire-trésorière